



HAL
open science

Vie collaborative - modes émergents

Vincent Rialle

► **To cite this version:**

Vincent Rialle. Vie collaborative - modes émergents. L'Officiel des Aînés - 3e édition, 2017. hal-01612986

HAL Id: hal-01612986

<https://hal.science/hal-01612986>

Submitted on 9 Oct 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vie collaborative - modes émergents

(Dernière version avant publication)

Vincent RIALLE

Maître de conférence-praticien hospitalier émérite
Université Grenoble-Alpes et CHU Grenoble-Alpes

Référence de l'article :

Rialle V. Vie collaborative - modes émergents. Dans Aquino JP (sous la dir. de). *L'Officiel des Aînés - 3e édition*: Ministères de l'État Français; 2017:113-120.

1 Introduction

Sous l'effet d'un riche faisceau de facteurs se développent à grands pas de nouveaux modes de vie et d'organisation dans tous les domaines de la vie quotidienne, non seulement pour les personnes âgées, mais pour l'ensemble des citoyens à tous les âges de la vie et de toutes catégories sociales. Mobilité, habitat, échanges de services, de recettes, d'objets, de temps libre, de moyens de transport, d'espaces..., rien n'est écarté *a priori* de la floraison sans précédent d'initiatives qui fusent de toutes parts et dont « le numérique » décuple à l'extrême les possibilités. Une véritable « économie collaborative » (ang. *sharing economy*), générant une activité évaluée à plusieurs milliards d'euros sur la planète, est à l'œuvre partout dans le monde, qu'un récent « Rapport au Premier Ministre sur l'Économie Collaborative » de Pascal Terrasse, Député de l'Ardèche (rapporteurs Philippe Barbezieux et Camille Herody, février 2016) dépeint comme « une alternative crédible à un modèle de consommation qui s'essouffle. Elle peut répondre à une volonté plus diffuse de conjuguer son comportement quotidien avec une attitude plus responsable, socialement et écologiquement. Elle est portée par l'idéal d'une gouvernance renouvelée du marché. Pour tenir ces promesses, l'économie collaborative doit elle-même prendre ses responsabilités : c'est pour cela que je demande que son succès ne soit pas seulement le résultat d'une stratégie de contournement des règles, qu'elle s'engage à accompagner professionnellement les travailleurs qui la font vivre. » (1, p. 5).

Nous vivons un basculement progressif et quelque peu chaotique de l'ensemble de notre civilisation industrielle vers un nouvel état, que de nombreux penseurs tentent à la fois de cerner et d'inspirer. Profitant de « l'empouvoirement » généralisé de la société grâce au développement fulgurant du « numérique »¹ et ancrée dans le vivre ensemble populaire et ses valeurs fondamentales de bon sens et d'éthique, en un mot de convivance², la « vie collaborative » formule que nous retiendrons ici pour son expressivité du vivre pour, par, avec autrui, est l'une des expressions les plus emblématiques de ce basculement progressif.

Annoncée depuis quelques années, la vie collaborative prolonge l'« économie sociale et solidaire » et apparaît sous diverses appellations associées à des connotations particulières : « société conviviale » (2) (développée par le sociologue Alain Caillé à la suite d'Ivan Illich),

¹ Voir l'important rapport « Ambition numérique : Pour une politique française et européenne de la transition numérique » du Conseil National du Numérique remis au Premier Ministre en juin 2015 : www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/154000400.pdf (Consulté le 08/08/16).

² Un mot et une notion magnifiquement présentés par l'académicienne Florence DELAY dans son discours de séance publique annuelle intitulé « Une très vieille convivance », sur www.academie-francaise.fr/une-tres-vieille-convivance (Consulté le 29/08/16).

« civilisation empathique » (J. Rifkin), « société collaborative »³ (3), « économie positive » (J. Attali, avec la notion d'« altruisme rationnel »), « économie coopérative » (4), « économie collaborative », « économie contributive (ou "de la contribution") » (5), « économie de proximité », « consommation collaborative », etc. Elle rassemble, selon Flore Berlingen⁴, « des initiatives de prêt, location, don, troc, ou vente de biens et services entre particuliers, du covoiturage à l'échange de matériel entre voisins, etc. Mais de nombreuses autres facettes de l'économie collaborative se développent en amont de cette phase de consommation, toujours sur le principe de l'échange de pair à pair : financement participatif (*crowdfunding*) de projets de tous types, production contributive (qui est une extension à la sphère matérielle des modes de production contributifs et distribués pratiqués dans la sphère immatérielle du logiciel libre notamment) ou la production et le partage des savoirs et de la connaissance ou encore la démocratie ouverte. » Selon le journal *We Demain* (n° 14, 2016. p. 148), « un français sur deux pratique déjà la consommation collaborative ».

On ne s'étonnera pas que la technologie soit partout présente dans la vie collaborative. Facilitant à l'extrême la mise en relation directe, sur toute la planète, de particuliers à particuliers (offreurs et demandeurs de toutes sortes de services ou d'objets), Internet en est l'outil par excellence, au point qu'il est devenu d'usage, en même temps qu'on présente une activité collaborative, d'en donner l'adresse (ou « lien ») Internet. Ces sites mettent ainsi en relation près d'un milliard de personnes, d'où l'incidence économique potentiellement gigantesque de la vie collaborative. L'Union Européenne, dans le cadre de l'« agenda européen pour l'économie collaborative » de la Commission Européenne, a pris la mesure de ce phénomène⁵ : elle a notamment conduit une étude approfondie sur l'usage en Europe de ces plateformes, dont quelques-unes des plus célèbres sont Airbnb (location ou échanges d'appartements privés), Uber (fonction de taxi entre particuliers), Blablacar (co-voiturage), Le Bon Coin (tout type de biens), Couchsurfing (loger ou être accueilli chez les gens gratuitement à travers le monde), Price Minister (achat et vente en ligne) et Drivy (location de voitures entre particuliers). Certaines d'entre elles atteignent des sommets vertigineux de développement : Blablacar par exemple, entreprise française avec plus de 20 millions de « co-voitureurs », était valorisée à 1,4 milliard d'euros en 2015 et saluée comme « emblème de la "French Tech" »⁶.

2 Soins, gérontologie et vie collaborative

Compte tenu de l'allongement de la durée de vie présent sur toute la planète et de l'influence majeure, sur toutes les économies, du basculement de la pyramide des âges « vers le haut » (chiffre illustratif : les personnes âgées détiennent 45 % du patrimoine brut global français⁷), la gérontologie est particulièrement concernée par ces modes émergents de vie quotidienne et d'organisation. Les personnes âgées peuvent en être bénéficiaires de très nombreuses façons, dont l'une d'elles et non des moindres est le bien-être émotionnel : une étude scientifique a en

³ Voir l'étude « Les Français et la nouvelle société collaborative » réalisée pour Monabanq : www.tns-sofres.com/sites/default/files/2016.06.01-monabanq.pdf (Consulté le 17/08/16)

⁴ Directrice du Centre national d'information indépendante sur les déchets (Cniid) ; Co-Fondatrice de OuiShare. Sur www.lalabo-ess.org/?L-economie-collaborative-est-elle (Consulté le 17/08/16)

⁵ Voir son communiqué de presse de juin 2016 : "Le vice-président de la Commission européenne chargé de l'emploi, de la croissance, de l'investissement et de la compétitivité, M. Jyrki Katainen, a déclaré à ce propos: «Une économie européenne compétitive a besoin d'innovation, que ce soit dans le domaine des produits ou dans celui des services. La prochaine "licorne" européenne pourrait naître de l'économie collaborative. »" sur http://europa.eu/rapid/press-release_IP-16-2001_fr.htm (Consulté le 28/08/16)

⁶ Cf. <http://www.rtl.fr/actu/conso/blablacar-les-chiffres-qu-il-faut-connaître-a-propos-de-l-entreprise-francaise-7779752545> (Consulté le 31/08/16)

⁷ Selon l'Institut Montaigne ; www.institutmontaigne.org/fr/publications/faire-du-bien-vieillir-un-projet-de-societe (Consulté le 08/08/16)

effet démontré que le bien-être émotionnel (mesuré avec le score GHQ) est meilleur chez les personnes, quel que soit l'âge, qui effectuent régulièrement des actions à caractère volontaire (caractéristique de la vie collaborative), tel que le bénévolat, et moins bon chez ceux qui n'en effectuent pas ; en outre, les bénéfices de ces actions n'apparaissent pas avant la quarantaine mais pourraient durer jusqu'à un âge avancé⁸.

Avant de tenter une analyse plus approfondie, voyons tout d'abord, au travers de quelques exemples concrets, en quoi consistent ces modes de vie collaborative qui émergent un peu partout sous d'innombrables formes.

Nous abordons dans cette partie le volet du soin (*care*) au sens plein du terme incluant à la fois le « prendre soin » au sens de la fraternité et de l'éthique (souci de l'autre, sollicitude ; ang. *care*) et le soin au sens de la Nomenclature Générale des Actes Professionnels (NGAP) pris en charge par l'Assurance Maladie, en particulier les soins de proximité pour les personnes malades (chroniques, en perte d'autonomie, post opératoire...). Tournant le dos à la culture sécuritaire et à l'efficacité technicisée, la vie collaborative consacre son ingéniosité à « réinventer le soutien à domicile et non le maintien » selon la formule de Michel Billé⁹.

Lutter contre l'isolement et la pauvreté

« Mettre en relation les habitants d'un même quartier avec les personnes âgées en privilégiant la proximité, les affinités, et la réciprocité des échanges. », tel est le principe du réseau Voisin-Age, dont la plateforme (voisin-age.fr) permet avec facilité de rencontrer des personnes âgées « près de chez vous » et de tisser des liens de voisinage et d'amitié. Soutenue par la Croix Rouge, la CARSAT, la société Malakoff-Mederic et de nombreuses municipalités, ce site a été mis en place par *Les petits frères des Pauvres*, association et fondation reconnues d'utilité publique, qui accompagnent depuis 1946 « des personnes - en priorité de plus de 50 ans - souffrant de solitude, de pauvreté, d'exclusion, de maladies graves ». Comment agir ? tout simplement « par exemple, en rendant visite, en téléphonant pour prendre des nouvelles, en faisant les courses, en accompagnant chez le médecin, en faisant un peu de bricolage, en prenant soin d'un animal de compagnie, en s'invitant pour le thé »¹⁰. En 2015, ce sont ainsi 33168 personnes qui ont été aidées, dont 12384 ont été accompagnées régulièrement, par 11197 bénévoles engagés au sein de 256 équipes d'action (1301655 heures de bénévolat) et 577 salariés (529 équivalents temps plein) relevant de 30 maisons et établissements Petits frères des Pauvres soutenus par 165 560 donateurs¹¹.

Échanger des mobilités

Les personnes âgées possèdent très souvent une voiture, qu'elles laissent au garage à partir d'un certain âge par conscience de ne plus être en état de conduire alors qu'elles souhaitent encore ardemment s'en servir pour quelques déplacements utiles voire vitaux (courses, visites à des proches, combat contre l'isolement et le repli sur soi...). À l'inverse, de nombreux jeunes ont réellement besoin d'un véhicule pour des raisons professionnelles ou personnelles, mais ce besoin s'avère impossible à combler pour des raisons financières. Le bon sens dicte évidemment la réponse, mais seule la vie collaborative a pu apporter, depuis quelques années une réponse concrète à la rencontre de ces deux besoins et au besoin sous-jacent de liens intergénérationnels. Ainsi, depuis les années 2000 existe aux États Unis un système intitulé «

⁸ Rapporté par Senior Actu, article « Faire du bénévolat pour bien vieillir », sur www.senioractu.com/Faire-du-benevolat-pour-bien-vieillir_a19248.html (Consulté le 24/08/16).

⁹ Interviewé par UP n°11, Dossier « En 2016, quelle place pour le Grand Âge ? », p. 34.

¹⁰ www.petitsfreresdespauvres.fr/nos-actions/voisin-age.html (Consulté le 21/08/16).

¹¹ www.petitsfreresdespauvres.fr/mediastore/fckEditor/file/Quisommesnous/2015rapport-annuel_asso_petits-freres-des-Pauvres.pdf (Consulté le 21/08/16).

Independent Transportation Network » permettant aux personnes âgées d'échanger leur véhicule contre un « crédit de transport gratuit avec chauffeur » utilisable en tout lieu et à toute heure¹². En France, le projet « Génération mobilité » permet d'une manière efficace d'organiser cet échange entre personnes âgées et plus jeunes : « le jeune conduit le senior où il veut et en contrepartie, le senior prête sa voiture au jeune quand celui-ci en a besoin ». Ce type d'échange se développe à travers de nombreuses formules intergénérationnelles. Il permet en outre de réduire le nombre d'accidents de personnes âgées éventuellement dangereuses au volant : bien que cette catégorie de conducteurs soit globalement moins sujette aux accidents que les autres catégories, un débat est néanmoins en cours sur la conduite après 75 ans particulièrement chez les sujets atteints de troubles cognitifs¹³.

Vivre en contribuant, valoriser les savoir faire de tous (incluant largement les âgés)

Que l'automatisation se généralise et rende l'emploi de moins en moins nécessaire, c'est une bonne chose exprime Bernard Stiegler¹⁴, mais « à une condition : qu'on valorise la possibilité qu'ont les gens de développer leurs capacités sociales, leur savoir, leur travail au sens fort du terme, plutôt que leur seul emploi »¹⁵. Pour Alain Caillé, sociologue du convivialisme, "Il ne s'agit pas de supprimer le marché ou l'État, mais de faire intervenir ce troisième acteur qu'est la « société civique »". Tourner le dos à la prolétarisation progressive et à la démoralisation rampante¹⁶, vivre décemment et avec bonheur tout en contribuant à une vie sociale qui valorise pleinement les savoir faire de tous (5) – incluant naturellement largement ceux des âgés –, c'est ce que s'efforce de mettre en place un nombre croissant de citoyens à travers quantité d'initiatives et en brisant plus ou moins le carcan de l'assèchement progressif des ressources financières.

C'est dans cette perspective que, par exemple, se développe, au sein de la communauté d'agglomérations de Plaine Commune (Dpt. de Seine-Saint-Denis, France) une « caisse de crédit contributif pour permettre aux habitants d'emprunter en échange de leur propre contribution » (cf. note précédente), tout l'art consistant à permettre cet échange sans passer par le système bancaire classique. Divers systèmes d'échange locaux (ou SEL) existent (plus de 1000 en France selon le site Wikipedia), tel que la monnaie temps (une heure donnée = une heure reçue quel que soit le service ainsi échangé) ou la « monnaie fondante »¹⁷.

La colocation intergénérationnelle (ou logement intergénérationnel) se développe également fortement¹⁸. Mais c'est du côté des créations de start-up que s'exprime un foisonnement d'idée comme cela ne s'était encore jamais produit. Pour exemples :

- L'initiative « Paupiette » par exemple, lancée par étudiante de 18 ans Enora Goulard, permet à « de nombreux étudiants (qui) rêvent de profiter de repas complets, équilibrés et à petit

¹² www.itnportland.org/ (consulté le 24/08/16). Rapporté par Senior Actu, article « Seniors sur la route : échange voiture contre co-voiturage », www.senioractu.com/Seniors-sur-la-route-echange-voiture-contre-co-voiturage_a5287.html (consulté le 24/08/16).

¹³ www.visite-medicale-permis-conduire.org/aptitude-a-la-conduite-des-vehicules/impact-vieillesse-conduite-vehicules (consulté le 26/08/16)

¹⁴ Cf. <http://consocollaborative.com/interview/convivialisme-politique-demain> (consulté le 01/09/16)

¹⁵ Interview de B. Stiegler par l'Obs avec Rue89 : <http://rue89.nouvelobs.com/2013/02/02/bernard-stiegler-nous-entrons-dans-ler-du-travail-contributif-238900> (consulté le 01/09/16)

¹⁶ Voir l'interview de B. Stiegler par X. Delaporte dans *L'Obs* n° 2695 (30/06/16) intitulé « Qu'est-ce que la Disruption ? » : <http://arsindustrialis.org/la-%E2%80%9Cdisruption%E2%80%9D-ou-quand-la-technologie-va-beaucoup-trop-vite-pour-les-humains> (Consulté le 01/09/16)

¹⁷ Explication, par exemple, sur : <http://adml63.org/faqs/quest-ce-quune-monnaie-fondante/> (Consulté le 01/09/16)

¹⁸ Cf. par exemple : www.mapiaule.com/se-loger/les-differents-types-de-location/le-logement-intergenerationnel/a15198.html#.V8fgi5OLQ4o (Consulté le 01/09/16)

budget » de déguster de bons plats affectueusement préparés par « des personnes âgées, débordantes d'anecdotes et d'histoires à raconter, (qui) recherchent un peu de conversation et de moments de partage »¹⁹.

- D'autres « mamies » tricotent des vêtements de laine pour bébés et enfants diffusés par mamyfactory.com, ou encore chapeaux et nœuds papillons de style diffusés par « Le Gang des Grand-mères » (<http://gangdegrandmeres.fr>). Pour les âgés confrontés aux difficultés de l'immigration asiatique, le projet « 13'Sâges » « vise à favoriser la participation sociale et l'accès aux droits des seniors issus des migrations asiatiques par la coordination des acteurs du territoire et le renforcement de leur capacité d'action »²⁰.

Habiter autrement

Habiter autrement pour, par ou avec des personnes âgées afin de mutualiser des coûts, partager des espaces, des services ou des appareils ménagers ou autres, tout en luttant contre la solitude et en créant des lieux de vie intergénérationnels pour le maintien à domicile de personnes âgées, c'est ce à quoi s'emploient un nombre croissant de personnes. Si les statistiques en la matière sont encore peu nombreuses, les projets commencent néanmoins à abonder et les témoignages à circuler. En témoignent ces deux initiatives parmi de nombreuses autres :

- La première rapportée (soutenue) par la Fondation de France : « A l'origine de l'association Agir multi générationnel, Évelyne Denny qui pour éviter de déplacer sa mère atteinte de la maladie d'Alzheimer dans une institution médicalisée, créé un lieu de vie à son domicile ». Cette personne résume ainsi son expérience : « Cela a permis d'accueillir une autre dame en perte d'autonomie, puis un jeune couple avec un bébé, et donc de mutualiser des coûts tout en luttant contre la solitude. On a greffé des activités, des ateliers, des promenades... Et une situation insupportable — faire face à la maladie — est ainsi devenue chouette. On a voulu que ce lieu vive tout le temps, on hébergeait des gens dans un studio et en échange ils assuraient des gardes ou faisaient la soupe pour tout le monde »²¹.

- La seconde est une coopérative d'habitants pour personnes vieillissantes à Lyon : un immeuble de quatre étages comprenant 16 logements (14 T2 de 45 m² et 2 T3 de 63 m²) et des espaces mutualisés (« dont deux chambres d'amis, une salle commune avec cuisine, un atelier bricolage, une buanderie, un bureau ») a été conçu par un groupement de personnes en âge de la retraite et partageant des valeurs sociales, environnementales, démocratiques et de non-spéculation. Témoignages : "« Quand on m'a dit qu'il n'y avait pas de chef, ça m'a tout de suite plu ! » sourit Janine, qui rappelle que toutes les décisions sont prises lors des assemblées générales (AG) mensuelles de l'association. Entre chaque AG, les membres s'investissent dans des commissions – « bâti », « communication », « recherche de subventions », « éducation populaire », etc. « Normalement, je n'aime pas les réunions car c'est toujours les mêmes qui parlent, relève Hélène. Mais là, il y a des demandes de prise de parole, une écoute, ça donne confiance et on peut trouver sa place »"²².

Deux perspectives extrêmes de comportements et d'actions semblent se présenter aujourd'hui comme solution à la question du manque croissant de personnes en âge d'être aidant de personnes âgées (*dependency ratio*) :

¹⁹ <http://e-rse.net/paupiette-economie-du-partage-recreer-lien-social-generations-14328/> (consulté le 01/09/16)

²⁰ <https://lafabrique-france.aviva.com/voting/projet/vue/221> (Consulté le 26/08/16)

²¹ Dans « Les Solitudes en France », rapport 2014 de la Fondation de France, p. 26. Sur : www.fondationdefrance.org/sites/default/files/atoms/files/dp_solitudes_2014_def_fiches_exemples.pdf (consulté le 28/08/16)

²² Article de Sophie Chapelle : "Une maison de retraite coopérative et écologique pour que « les vieux » ne deviennent pas « des marchandises »", 2016, site Basta !, www.bastamag.net/Dans-la-banlieue-lyonnaise-un-habitat-cooperatif-pour-vivre-au-mieux-la (consulté le 28/08/16).

- d'un côté celui de l'*automatisation* : la technoscience et l'industrie produiront des robots et toutes sortes d'objets connectés avec traitement automatisé de données qui viendront suppléer le manque d'aidants, mais avec une importante perte d'humanité en perspective (avec valeurs de jeunisme et de consumérisme dominantes) ;

- de l'autre côté celui de la *convivance* : un changement profond de mentalité fondé sur une éducation dès le plus jeune âge aux valeurs humaines du souci de l'autre et à la richesse du vivre ensemble devrait grandement faciliter les soins et les accompagnements tout au long de la vie des plus âgés et des personnes en situation de handicap (avec valeurs d'altruisme et de participation sociale dominantes), avec sans doute une importante perte d'efficacité si l'on tourne le dos à la technologie.

C'est naturellement une « voie du milieu » qui est à privilégier, consistant à développer la *convivance* tout en incluant dans ses *modus vivendi* l'usage de technologies éventuellement très avancées et en instituant des gardes fous contre les risques de dérive.

Se surveiller autrement

Des sites Internet permettent d'ores et déjà de créer des communautés privées d'aidants dont l'objet est de répondre aux alarmes émises par les objets connectés distribués au domicile d'une personne fragile : la personne se voit « surveillée » en permanence par divers objets (capteurs de présence dans les toilettes, capteur de non lever du lit après une certaine heure, de non ouverture des volets, du réfrigérateur, etc.) dont les signaux envoyés à un serveur dédié, qui les analyse et les redistribue en temps réel aux aidants préalablement désignés. Il s'agit véritablement d'une offre d'organisation complète de services de téléalarme privée très sophistiquée, qu'une technologie désormais extrêmement efficace peut mettre, à peu de frais, à la portée de toute personne capable de s'en emparer. C'est un véritable « service expert de télésurveillance privée » qui s'offre ainsi sous des publicités attractives (« socialisation » de vos objets connectés privés au domicile...).

Apprendre et enseigner autrement

Les formations de tout type et de tout niveau, y compris dans le domaine de la santé, de l'éducation thérapeutique, de l'autonomie, etc., sont de plus en plus présentes sur Internet, décuplant ainsi les possibilités de formation de publics aux dimensions potentiellement immenses (3,025 milliards d'internautes, soit 42% de la population, et 2,060 milliards d'inscrits sur les réseaux sociaux, soit 68% des internautes, en 2015, et 70 % des internautes sont des utilisateurs quotidiens)²³. Ces Formations en Ligne Ouvertes à Tous (FLOT) sont de divers type : MOOC (Massive Open Online Courses), SPOC (Small Private Online Course)... et reposent sur divers principes de formation, suivi à distance, certification, etc. Les tarifs vont de la gratuité (la majorité) à des prix éventuellement élevés. Bien que de nombreuses réserves soient émises sur ces types d'enseignement et qu'un esprit critique lié à une grande vigilance soient requis pour produire ou utiliser ces « FLOTs », il est indéniable qu'avec des chiffres aussi gigantesques que ceux d'Internet, ce mode d'enseignement soit un vecteur possible de développement des modes de vie collaborative. Une très forte dose d'encadrement éthique et juridique reste à mettre en place pour éviter ou réparer les dérapages.

3 Limites éthiques et juridiques de la vie collaborative

Si, comme nous l'avons vu, Internet permet à l'altruisme de se développer fortement à travers quantité d'initiatives et de projets humanistes, il faut cependant se garder de toute naïveté. Comme le souligne Flore Berlingen, « l'économie collaborative, comme l'Économie Sociale et

²³ Cf. CHIFFRES INTERNET – 2015 sur : <http://www.blogdumoderateur.com/chiffres-internet/> (Consulté le 02/09/16)

Solidaire, reste un ensemble d'outils, de pratiques ou de formes, dont on peut faire d'excellentes choses et de moins bonnes » (3, p. 42). Et les moins bonnes sont naturellement au rendez-vous. Faisant feu de tout bois, la rapacité humaine s'est très largement emparée des principes de l'économie du partage. Sous cette bannière se rassemblent désormais un nombre croissant d'échanges de biens et de services contre rémunération à très forte rentabilité et en marge de la fiscalité. La rémunération fait partie des contre-dons sans lesquels tout don devient un poison²⁴, mais en l'absence de prise en main politique et de législation internationale, la démesure se faufile par cette porte. Ainsi, déclarant « J'imagine un monde où les gens ne vivent pas pour posséder de nouveaux biens, mais pour les partager »²⁵ B. Chesky, le fondateur d'Airbnb (cf. *supra*) a fait faire à l'économie de la rente un bond gigantesque : plus on possède d'appartements, plus on peut les louer via Airbnb, encourageant à une échelle encore jamais atteinte le vieux « posséder plus pour gagner plus » et ceci presque sans redistribution : « la taxation des profits réalisés par Airbnb sur ses activités en France nous échappe elle aussi, la société encaissant les paiements des clients étant domiciliée en Irlande » selon Christine Bokobza, Présidente de la Fédération des professionnels parisiens de la chambre d'hôtes²⁶. Comme le souligne F. Salat-Baroux, « les plateformes comme Uber ou Airbnb sont les porte-drapeaux d'une économie du partage ou coopérative, qui peut conduire à un système économique plus sobre, plus juste et plus solidaire, comme au pire des capitalismes »²⁷.

4 Conclusion

L'impressionnant foisonnement des formes de vie collaborative qui se déploie et dont il n'est même plus possible d'établir une recension exhaustive, y compris sur le seul sol français, montre à quel point ce mouvement s'est installé. Tous les schémas connus d'organisation en sont bousculés, et des formes de partage et de coopération qui semblaient au siècle dernier peu concevables, très utopistes, voire douteux car incontrôlables et risquant de favoriser de nouvelles formes de criminalité, deviennent aujourd'hui monnaie courante pour une part croissante de la société.

Dans une société dont on vilipende toujours à juste titre l'égoïsme, le jeunisme, l'horreur du vieillissement, l'abêtissement consumériste, la fuite en avant dans l'épuisement des ressources naturelles, les replis sur soi communautaristes, etc., n'y a-t-il pas lieu de se réjouir des nombreuses initiatives qui luttent de front contre ces fléaux, avec spontanéité et générosité, sans se « prendre la tête » ? Elles semblent avoir jailli « naturellement » grâce à l'« empouvoirement » conféré par les technologies avancées et, faut-il le souligner, avec de plus en plus d'outils facilitateurs (Fab-Lab, accorderies, Living-Lab,...) et des projets de loi mobilisateurs (République Numérique notamment). Tout porte à penser que le mouvement est profond et n'est nullement près de s'éteindre. Dans ces conditions, quel projet sociétal global permettra de le canaliser sans le perturber mais de manière à assurer un usage concerté, équitable et sécurisé de ces nouvelles formes de vie ? Comment répondre ainsi, et en particulier, aux besoins sociaux et médico-sociaux qui vont véritablement exploser, tels que ceux de l'assistance aux malades chroniques à domicile, aux âgés en perte d'autonomie, aux fin de vie difficile... ?

²⁴ Voir à ce sujet l'important interview d'Alain Caillé par la MAIF sur le mouvement convivialiste : <http://consocollaborative.com/interview/convivialisme-politique-demain/> (consulté le 27/08/16)

²⁵ Lu notamment sur : www.normandiexl.com/article.php?id=1615 (consulté le 25/08/16)

²⁶ Voir son article « Airbnb ou l'illusion du partage » de 2015 sur : <http://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/cercle-128309-airbnb-ou-lillusion-du-partage-1103878.php> (consulté le 25/08/16)

²⁷ interviewé dans *L'Obs*, n° 2691, juin 2016, par Serge Raffy.

Remerciements

Merci à Christine Bigallet, Psychanalyste et Formatrice, pour sa relecture attentive.

Bibliographie

1. Terrasse P, Barbezieux P, Herody C. Rapport au Premier Ministre sur l'Économie Collaborative: La Documentation Française; 2016.
2. Caillé A, Humbert M, Latouche S, Viveret P. De la convivialité. Dialogues sur la société conviviale à venir. Paris: La Découverte; 2011.
3. Daudey E, Hoibian S. La société collaborative - mythe et réalité. CREDOC, Collection des rapports 2014;313(<http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C313.pdf>).
4. Salat-Baroux F. La France EST la solution: Plon; 2016.
5. Bauwens M, Lievens J. Sauver le monde : vers une économie post-capitaliste avec le peer-to-peer. Paris: Les Liens qui Libèrent; 2015.